

Image not found or type unknown



servitude en cave .Demande de cessation

Par **chris8758**, le **11/03/2012** à **09:54**

BONJOUR, FranceTélécom (et aujourd'hui Numéricable) a mis en place dans la cave de notre immeuble de copropriété il y a plusieurs années un Central Téléphonique qui dessert plusieurs immeubles du quartier avoisinant ..A l'origine la cave était partie commune lors de la pose puis est devenue partie privative lors de la vente de l'immeuble en lots.

Quels sont les arguments juridiques à invoquer pour faire cesser cette SERVITUDE qui fait du bruit,prend de la place et utilise l'électricité de la COPROPRIETE...

Avec nos remerciements.Cordialement.. CHRIS8758